

# Le gouverneur Ternay à M. Percheron, agent du Roi au Cap.

Le 26 octobre 1772

-----  
Au fonds Pusy La Fayette  
Un document des archives personnelles de Pierre Poivre

Le destinataire de cette lettre ne figure pas sur le manuscrit, mais qui d'autre que M. Percheron ce pourrait-il être ?

=====

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, Monsieur, par le bâtiment provençal qui doit vous être déjà parvenu et par l'*Indien* parti il y a huit jours de l'Isle de France. Monsieur le Ch. Desroches nous quitte demain. Vous aurez la bonté de me faire un détail de quelle manière lui et M. Poivre auront été reçus, s'ils ont vécu au Cap dans la même intelligence que dans cette colonie. M. le Ch. Desroches avec plus de vivacité parle d'avantage, j'espère cependant qu'il saura se contenir vis-à-vis d'une nation étrangère. Je sais qu'il a été fâché que j'aie fait quelques changements à ses dispositions antérieures dans la colonie, il n'a pas paru cependant que ce que j'ai fait jusqu'à présent ait altéré la bonne intelligence qui doit régner entre l'ancien et le nouveau gouverneur. Vous me ferez plaisir de ramasser ce que vous aurez lieu d'apprendre relativement à moi et à M. Maillart de qui M. le Ch. Desroches paraît plus mécontent. Si ce dernier eut voulu m'écouter, il aurait été satisfait et ne se serait pas répandu, comme il l'a fait, en invectives contre ce nouvel intendant dont il a voulu me conter des particularités que je sais fausses dans tous les points et que vous pourrez attester comme telles, puisqu'il s'agissait d'événements passés pendant ma relâche au cap de Bonne-Espérance.

L'abondance n'est point encore revenue dans la colonie et il ne nous arrive du riz que par parcelles. Un bâtiment qui était chargé de deux cent cinquante milliers de cette denrée a péri en appareillant de Madagascar. Nous en attendons cependant trois autres incessamment qui pourront nous mettre plus à l'aise. Vous allez de votre côté travailler à nous envoyer du blé en abondance et ça sera très bien fait. Il serait fâcheux que le Cap ne put nous fournir que peu de grains.

Mandez-moi ce que l'on dit du nouvel envoi d'un bâtiment dans les Moluques, et revenant, comme vous savez, avec de la muscade et du gérofle. Il est essentiel que vous entriez avec moi dans le plus grand détail à ce sujet ainsi qu'avec M. Maillart. Sait-on au Cap que l'on a envoyé aux îles Seychelles des plants d'épicerie ? Le plus profond secret, je vous prie, sur cet article, vous pouvez de votre côté être sûr de notre discrétion sur tout ce que vous nous manderez à ce sujet par la voie de quelques bâtiments français seulement, ou par la voie du chiffre de M. Maillart.

M. Becqx, mon secrétaire, m'a dit que vous lui avez promis de lui faire un envoi quelconque et que j'ignore, vous me ferez plaisir de lui rendre ce service, mais sans qu'il soit question de moi.

J'ai l'honneur d'être avec l'attachement le plus sincère,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Signé Le Chevalier de Ternay

Mille choses pour moi, je vous prie, à vos hôtes et à Monsieur et Mademoiselle Bexyls. Je suis content des chevaux que j'ai amenés du Cap dont je ne me suis cependant servi encore qu'une fois.

Pour copie conforme à l'original [*signature illisible*]

\* \* \*